

Sylvotrophée 2023

Villes portes du Parc naturel régional de Lorraine

Château-Salins, Commercy, Dieuze, Jarny, Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel, Sarrebourg, Toul, Verdun.

Communes du Parc naturel régional de Lorraine

78 communes en Meurthe-et-Moselle

Andilly, Ansauville, Arnaville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Belleville, Bernécourt, Boucq, Bouillonville, Bruley, Bruville, Chambley-Bussièeres, Charey, Dampvitoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Dommartin-la-Chaussée, Ecrouves, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hagéville, Hamonville, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Jezainville, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Limey-Remenauville, Lironville, Lucey, Maldières, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Marbache, Mars-la-Tour, Martincourt, Ménil-la-Tour, Minorville, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Noviant-aux-Prés, Onville, Pagny-derrière-Barine, Pagny-sur-Moselle, Pannes, Prény, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Baussant, Saint-Julien-lès-Gorze, Saizerais, Sanzey, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Tremblecourt, Trondes, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Ville-sur-Yron, Villecey-sur-Mad, Villers-en-Haye, Villers-sous-Prény, Waville, Xammes, Xonville.

51 communes en Meuse

Âpremont-la-Forêt, Beney-en-Woëvre, Boncourt-sur-Meuse, Bonzée, Bouconville-sur-Madt, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Combres-sous-les-Côtes, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Euville, Fréméréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Génicourt-sur-Meuse, Geville, Girauvoisin, Han-sur-Meuse, Hannonville-sous-les-Côtes, Haudiomont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Lachaussée, Lacroix-sur-Meuse, Lahayville, Lamorville, Les Eparges, Loupmont, Mécrin, Montsec, Nonsard-Lamarche, Pont-sur-Meuse, Rambucourt, Ranzières, Richécourt, Ronvaux, Rouvrois-sur-Meuse, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Remy-la-Calonne, Saulx-lès-Champlon, Seuzey, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vaux-lès-Palameix, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Vignot Xivray-et-Marvoisin.

54 communes en Moselle

Albestroff, Ancy-Dornot, Ars-sur-Moselle, Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Belles-Forêts, Blanche-Eglise, Bourdonnay, Château-Voué, Desseling, Donnelay, Fénétrange, Fribourg, Gelucourt, Givrycourt, Gondrexange, Gorze, Gravelotte, Guermange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Insviller, Juvelize, Lagarde, Languimberg, Lidrezing, Lindre-Basse, Loudrefing, Maizières-lès-Vic, Marsal, Mittersheim, Morville-lès-Vic, Moussey, Mulcey, Munster, Nébing, Novéant-sur-Moselle, Obreck, Ommeray, Réchicourt-le-Château, Réning, Rezonville-Vionville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Médard, Sotzeling, Tarquimpol, Torcheville, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille, Wuisse, Zarbeling, Zommange.

ANNEXE 2

Aperçu des critères d'évaluation qui seront employés pour l'édition 2023 :

Deux types de critères d'évaluation seront exploités par le jury :

- Des critères relatifs au **contexte intrinsèque de la parcelle** (indépendamment de la gestion menée) et aux enjeux associés.
- Des critères relatifs à la prise en compte de ces enjeux **par le propriétaire et le gestionnaire**, à travers la gestion et l'exploitation (connaissance, précautions, initiatives...).

ENJEUX IDENTIFIÉS SUR LA PARCELLE



Volet écologique



Volet économique



Volet social

Biodiversité potentielle :

- Présence de bois mort,
- Strates de végétation, très gros arbres vivants,
- Arbres à cavités ...

Conformité de la végétation :

- Par rapport à un biotope « optimal »

Présence d'espèces et d'habitats sensibles

Sensibilité des sols au tassement

Enjeux identifiés sur la parcelle

Prise en compte des enjeux écologiques dans la gestion courante :

- Conscience des enjeux,
- Précautions employées
- Engagement pris ...

Intégration des enjeux lors de l'exploitation :

- Gestion des rémanents
- État des sols après récolte...

Répartition du capital sur pied par essences

Qualité des bois

Valeur d'avenir des tiges

État de la régénération

Accessibilité de la parcelle

Sensibilité par rapport au gibier

État sanitaire du peuplement

Cohérence des objectifs du plan de gestion avec les enjeux relevés

Adéquation des récoltes :

- Rotations et niveaux de prélèvement

Fréquence et qualité des travaux sylvicoles

Connaissance des enjeux liés au changement climatique

Qualité de l'exploitation

Modes de commercialisation

Rôle de protection de la forêt

Fréquentation de la propriété et de la parcelle

Patrimoine culturel sur la propriété et la parcelle

Conscience et intégration des enjeux d'usages et culturels dans la gestion